

SOUS-OFFICIER ARMÉE DE TERRE – AIR ET ESPACE – MER

Nouvelle édition, revue et corrigée

Marc DALENS

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL



Ressources numériques

Retrouvez davantage de contenus sur notre librairie en ligne :
Des QCM interactifs pour tester ses connaissances.

<https://librairie.studyrama.com/store/page/299/sous-officier-de-l-armee-tout-en-un>

Mot de passe

Le mot de passe est le dernier mot de la partie I.



AVANT-PROPOS

Les métiers de la défense ont indéniablement le vent en poupe. Malgré la crise actuelle et les réductions de postes dans la fonction publique, l'armée continue de recruter. Plusieurs milliers de postes sont ainsi proposés aux candidats des différents recrutements de sous-officiers de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de l'espace et de la marine nationale (officiers marinières). Attirés par la soif d'action, l'envie de nouveaux horizons, le respect des valeurs authentiques, le désir de ne pas tomber dans un métier routinier et – pourquoi le dissimuler ? – des rémunérations attractives, de nombreux candidats sont présents chaque année.

Ce manuel, complet et structuré en trois parties, favorise la connaissance du secteur, propose une préparation approfondie ainsi qu'un entraînement personnalisé permettant de s'exercer dans les conditions des recrutements des sous-officiers des trois armées.

Ainsi, la première partie de ce manuel est consacrée à une présentation de l'armée française, ainsi que du parcours de recrutement et des perspectives de carrière de sous-officier.

Dans une deuxième partie, les tests de recrutement et d'évaluation seront détaillés et vous pourrez vous entraîner à l'aide de nombreux exercices. Tous les types de tests seront repris : tests psychotechniques, de personnalité, de français, de mathématiques, d'anglais et de sport.

La dernière partie comprendra une présentation approfondie des entretiens. La manière de se présenter, de se comporter et de répondre au jury fera l'objet de développements importants. Enfin, des rappels de culture générale vous seront également utiles.

Nous terminerons par quelques recommandations aux candidats ;

- soyez régulier dans votre travail et fixez-vous des objectifs de préparation compatibles avec vos obligations ;
- entraînez-vous à toutes les épreuves, sans en négliger une seule ;
- tenez-vous informé de l'actualité.

Bon courage dans votre travail et bonne chance à tous !

PARTIE I***Présentation du parcours de recrutement
et de l'armée française*****9****1 | Les conditions de recrutement de l'armée
(terre, air et espace et marine)****11**

Les conditions à remplir

11

Les qualités attendues

11**2 | Le parcours de recrutement****12**

Étape 1 : étape d'entretien

12

Étape 2 : phase des évaluations

13

Étape 3 : phase d'orientation

14

Étape 4 : phase de commission

15

Étape 5 : signature du contrat

15**3 | Les perspectives de carrière****16**

Le parcours professionnel dans l'armée de terre

16

Le parcours professionnel dans l'armée de l'air et de l'espace

17

Le parcours professionnel dans la marine nationale

18

Les perspectives d'évolution

19

La rémunération

19

La reconversion

20**4 | Présentation de l'armée française****21**

Présentation de l'armée de terre

21

Présentation de l'armée de l'air et de l'espace

22

Présentation de la marine nationale

23

Le rôle de l'armée dans la France d'aujourd'hui

24**5 | Les grades de l'armée****27****6 | Le code du soldat****30**

● SOMMAIRE

PARTIE II

<i>Les tests de recrutement et d'évaluation</i>	31
1 Les tests psychotechniques	33
S'entraîner aux tests de logique	33
Les principales logiques des tests	34
Exercices	58
Corrigés	75
2 Les tests de personnalité	109
Les critères psychologiques	109
Découvrir sa personnalité	111
Évaluer ses qualités et ses défauts	111
Exemples de questions de personnalité	113
3 Les tests de français	115
Préparer les tests de français	115
Rappels de français	116
Exercices	138
Corrigés	166
4 Les tests de mathématiques	196
Quelques rappels de mathématiques	196
Exercices	203
Corrigés	214
5 Le test d'anglais	232
Conseils et préparation au test d'anglais	232
Auto-évaluation en anglais	232
6 Les tests sportifs	259
Présentation des tests	259
Conseils d'entraînement	260

PARTIE III

<i>Les entretiens de recrutement et d'évaluation</i>	263
1 La manière de se présenter	266
■ L'apparence physique	266
■ La prestance	269
2 L'entretien de recrutement dans l'armée	272
■ La logique de l'entretien de recrutement	272
■ Le déroulement de l'entretien avec le jury	272
■ Préparer une présentation devant le jury	272
■ Se présenter au jury le jour J	274
■ Répondre aux questions du jury	274
3 Les questions du jury	276
■ Comment répondre aux questions du jury	276
■ Les questions ouvertes et les questions fermées	277
■ Les questions portant sur le parcours du candidat	278
■ Les questions portant sur les loisirs et les centres d'intérêt du candidats	280
■ Les questions liées à la personnalité du candidat et à ses expériences personnelles	281
■ Les questions portant sur les motivations du candidat	281
■ Les questions portant sur la connaissance du métier et de l'environnement professionnel	283
■ Les questions de mise en situation professionnelle	284
■ Les questions portant sur l'actualité	284
■ Les questions de culture générale	285
■ Les questions embarrassantes	286
■ L'éventuelle question finale	287

● SOMMAIRE

4 Améliorer sa culture générale	288
■ Le suivi de l'actualité	288
■ Qu'est-ce que la culture générale ?	289
■ Cultiver son sens critique et son indépendance	290
■ Liens internet utiles	291
■ Exercice de culture générale	292
5 Rappels sur les institutions françaises et européennes	315
■ Le président de la République	315
■ Le Premier ministre et son gouvernement	320
■ Le Parlement	325
■ L'administration d'État dans le département et la région	329
■ Notions de base sur les institutions judiciaires	333
■ Les institutions européennes	342
6 Rappels sur les collectivités territoriales	347
■ La commune et les attributions du maire	347
■ Le conseil municipal	349
■ L'intercommunalité	352
■ Le département	355
■ La région	357
ANNEXES	369
1 Sites internet	371
2 Le manuel de préparation à l'oral	372
3 Le manuel de préparation aux tests d'aptitudes, psychotechniques et de personnalité	373
4 Le manuel de préparation au concours de la DGSE	374
5 Aide-mémoire du candidat	374

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

PARTIE I

1 | LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE (TERRE, AIR ET ESPACE ET MARINE)

■ LES CONDITIONS À REMPLIR

Vous pouvez devenir sous-officier si vous remplissez les conditions suivantes :

- être de nationalité française ;
- avoir entre 17 ans et demi et 25 ans le jour de la signature de votre contrat ;
- avoir le bac (quelle que soit la série, ou bien un diplôme reconnu comme équivalent) ;
- jouir de vos droits civiques (recensement, droit de vote...) ;
- avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- être déclaré physiquement et médicalement apte ;
- satisfaire aux épreuves de sélection.

■ LES QUALITÉS ATTENDUES

- Vous recherchez l'action et le travail au grand air.
- Vous aimez la vie en collectivité.
- Vous avez l'esprit d'équipe.
- Vous aimez voyager et aller à la rencontre des autres.
- Vous êtes dynamique.
- Vous êtes de bonne moralité et animé par un sens patriotique.
- Vous êtes mature, responsable et apte à l'encadrement d'autres hommes, y compris en situation de danger.
- Vous avez une bonne capacité d'acceptation des contraintes militaires (horaires, discipline, risque, disponibilité, mobilité géographique...).

2 | LE PARCOURS DE RECRUTEMENT

Qu'il s'agisse de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou de la marine nationale, le parcours de recrutement d'un sous-officier comprend plusieurs étapes.

Source : armée de terre

■ ÉTAPE 1 : ÉTAPE D'ENTRETIEN

L'étape se compose d'un entretien de prise de contact et, si vous le souhaitez, d'une ou plusieurs autres entrevues. Elle vous familiarisera avec le métier de sous-officier en vous permettant d'acquérir les informations nécessaires pour mûrir votre candidature. Elle s'achèvera par l'ouverture d'un dossier. C'est le moment de poser toutes vos questions.

Pour cela, vous adressez une demande de contact *via* les sites internet (www.sengager.fr, www.devenir-aviateur.fr et www.etremarin.fr)

- Prenez rendez-vous par téléphone, par mail ou par courrier auprès du centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) le plus proche de chez vous.
- Rendez-vous spontanément dans le Cirfa le plus proche de votre domicile.

Le déroulement de l'entretien sera le suivant :

- un conseiller en recrutement vous recevra individuellement pour vous expliquer les spécificités liées au métier de sous-officier et répondra à toutes vos questions ;
- à la fin de l'entretien, et si vous êtes d'accord, il vous donnera la liste des documents à fournir pour ouvrir un dossier. Les informations que vous lui donnerez sont naturellement confidentielles.

Cette phase est importante. Voici quelques recommandations :

- posez bien toutes les questions qui vous viennent à l'esprit (salaire, logement, avantages, contraintes liées au métier...) ;
- répondez aux questions avec franchise ;
- si vous avez un niveau scolaire supérieur à bac + 2, venez aussi avec un CV et une lettre de motivation.

■ ÉTAPE 2 : PHASE DES ÉVALUATIONS

La seconde étape a pour but de déterminer votre aptitude à vous former au métier de sous-officier. Vos capacités physiques, médicales et psychologiques seront évaluées. Après vos entretiens en Cirfa, vous serez contacté(e) dans les 48 heures pour fixer un rendez-vous d'évaluation en centre de sélection et d'observation (CSO) pour l'armée de terre (ou centre de sélection pour la marine nationale ou l'armée de l'air et de l'espace). Vous bénéficierez d'un bon de transport SNCF fourni avec votre convocation pour un trajet aller-retour entre votre domicile et le centre de sélection.

Il y a cinq CSO : Vincennes, Nancy, Lyon, Bordeaux et Rennes. Pour les candidats des Dom-Tom, c'est le Cirfa qui fait passer les évaluations.

L'évaluation se déroule sur quatre demi-journées et comprend plusieurs étapes :

- un bilan médical complet ;
- des évaluations sportives ;
- des évaluations psychotechniques, pouvant également comporter des tests de français et de mathématiques ;
- en fonction du niveau scolaire, des tests d'anglais ;
- des entretiens individuels d'évaluation ;
- des séances d'information sur le métier de sous-officier et les emplois de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou de la marine nationale.

Vous y êtes nourri(e) et logé(e). La visite médicale s'effectuera sous la responsabilité du médecin du centre de sélection. L'aptitude générale des candidats est vérifiée : rythme cardiaque, absence de consommation de stupéfiants, analyse sanguine, test d'audition, vision... Cette visite médicale comprendra notamment l'établissement :

- d'un questionnaire médico-biographique ;
- d'un certificat médical d'aptitude initiale ;
- d'un certificat médico-administratif d'aptitude initiale. Ce document mentionnera l'aptitude générale au service, l'aptitude à certaines spécialités pour lesquelles vous postulerez et l'aptitude à certaines unités et missions (exemples : troupes aéroportées, plongeur).

Le cas échéant, le médecin du centre de sélection peut solliciter une visite médicale complémentaire auprès d'un hôpital militaire.

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Votre conseiller en recrutement recevra vos résultats une dizaine de jours après votre passage en évaluation et vous les communiquera. Les résultats et l'avis de l'évaluateur seront ajoutés à votre dossier de recrutement en vue de l'orientation.

Voici quelques conseils pour préparer votre passage en centre de sélection :

- venez avec tous les documents médicaux en votre possession (bilan dentaire, carnet de vaccinations, livret médical...) ;
- mettez toutes les chances de votre côté en sport : entraînez-vous régulièrement (au moins une séance par semaine de footing, vélo, roller, tractions...). Votre capacité à développer une bonne condition physique sera uniquement évaluée ;
- les évaluations psychotechniques sont destinées à évaluer votre potentiel et ne requièrent donc pas de préparation spécifique (vous pouvez cependant vous familiariser avec les tests présents dans ce manuel) ;
- si vous pensez ne pas être au meilleur de votre forme (maladie, fatigue...), prévenez votre conseiller pour repousser la date de votre convocation.

■ ÉTAPE 3 : PHASE D'ORIENTATION

Les résultats du centre de sélection seront ensuite envoyés au Cirfa (ou à son équivalent de la marine ou de l'armée de l'air). En fonction des résultats et des souhaits formulés, une orientation sera envisagée. Vous discuterez de votre évaluation avec votre conseiller en recrutement. Vous formaliserez ensemble votre projet professionnel. C'est le conseiller qui vous a fait passer vos entretiens qui reprendra contact avec vous pour convenir de la suite à donner à votre dossier :

- soit vous continuez et vous passez un entretien d'orientation en Cirfa ;
- soit vous êtes inapte définitif ou décidez d'arrêter vos démarches et votre dossier sera clos.

Cet entretien permettra de déterminer avec votre conseiller les domaines d'emploi auxquels vous pouvez postuler en fonction :

- de vos souhaits ;
- des résultats de votre évaluation ;
- des postes offerts par l'armée de terre, l'armée de l'air ou la marine nationale.

En général, vous pourrez formuler trois choix parmi les emplois qui vous seront proposés. Soyez réaliste :

- vous êtes désormais en concurrence avec d'autres candidats ;

- le conseiller est là pour vous dire avec franchise et réalisme quelles sont vos chances d'être retenu(e) sur les postes auxquels vous postulez ;
- profitez de son expérience et de ses conseils et formulez les choix les plus diversifiés possible pour valoriser votre dossier.

■ ÉTAPE 4 : PHASE DE COMMISSION

Votre dossier sera examiné par une commission au niveau national. C'est le moment où vous allez savoir si votre candidature a été retenue. Si votre dossier est accepté, votre conseiller vous donnera des informations détaillées sur vos premiers pas dans l'institution et vos premières semaines de formation. Si votre dossier est refusé, avec votre conseiller, vous pourrez, soit :

- renouveler votre demande pour un autre passage en commission sur les mêmes choix ;
- revoir votre orientation (autres postes...). Nous vous conseillons cette révision.

■ ÉTAPE 5 : SIGNATURE DU CONTRAT

Étape particulièrement importante, la signature de votre contrat marque votre premier pas en tant que soldat de l'armée de terre ou de l'armée de l'air et de l'espace ou de marin. Elle finalise votre projet professionnel. Votre conseiller en recrutement vous convoquera au Cirfa pour signer votre contrat d'engagement. Vous rejoindrez ensuite la garnison du régiment, de l'unité ou de l'école que vous intégrerez.

Le jour de votre départ, le Cirfa vous délivrera un bon de transport. À votre arrivée, vous suivrez un « circuit d'incorporation » avec les autres nouveaux engagés de l'unité. Vous y ferez une visite médicale pour vérifier que le bilan fait lors de votre évaluation est toujours valable. Il y aura aussi une partie administrative permettant de mettre à jour votre dossier.

Vous aurez une période d'essai de six mois qui peut être prolongée sous certaines conditions. Votre formation générale initiale débutera alors.

3 | LES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Source : ministère des Armées

■ LE PARCOURS PROFESSIONNEL DANS L'ARMÉE DE TERRE

Les sous-officiers occupent une place charnière dans l'armée de terre, entre le corps des officiers chargé de la conception et celui des militaires du rang chargés de l'exécution. Cadre de contact par excellence, homme de terrain en charge de responsabilités humaines et techniques, le sous-officier est un exemple permanent pour les militaires du rang.

Deux grandes voies sont possibles pour devenir sous-officier. La première, la voie directe, demande une décision précoce et un niveau d'études initial plus élevé. Le volontaire doit au minimum être titulaire d'un baccalauréat et satisfaire aux épreuves de sélection sur dossier pour intégrer l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) à Saint-Maixent-l'École (79). Il est nommé sergent après six mois de service. Sa formation dure sept mois. La deuxième voie est réservée aux engagés volontaires de l'armée de terre (Evat). Ils peuvent, si leur aptitude le permet, suivre une carrière comparable à celle des sous-officiers recrutés directement. Cette seconde voie mène également à l'ENSOA et permet de devenir sous-officier après deux ou quatre ans de service.

Un sous-officier peut devenir adjudant entre 30 et 37 ans, adjudant-chef entre 33 et 40 ans, s'il a réussi tous les examens qu'il doit passer dans le cadre d'une formation continue très développée. Les meilleurs d'entre eux peuvent devenir officiers par la voie des recrutements semi-direct ou semi-direct tardif.

En principe, il existe quatre incorporations à l'École de sous-officiers de Saint-Maixent-l'École. Il faut avoir conscience que le délai entre la réussite aux tests de recrutement et l'incorporation en école peut être long (jusqu'à un an et demi), notamment pour les spécialités très demandées.

Vous suivrez une formation en deux temps : formation initiale d'une durée de huit mois, à l'ENSOA, pour acquérir les bases du métier de soldat et apprendre à commander ; puis vous suivrez une formation technique appelée « Brevet de spécialité de l'armée de terre » (BSAT), d'une durée de 5 à 36 semaines selon votre spécialité. Les sous-officiers choisissant de servir dans les troupes de montagnes intégreront l'École militaire de haute montagne (EMHM), à Chamonix-Mont-Blanc (74), pour deux semaines à l'issue de la signature de leur contrat, puis l'ENSOA de Saint-Maixent-l'École pendant deux mois. À l'issue de cette formation, ils réintégreront l'EMHM pour une durée de 12 mois.

Vous signerez un premier contrat de cinq ans, renouvelable sous conditions. Tout au long de votre engagement, une formation continue vous permettra de progresser dans votre spécialité et d'acquérir de nouvelles compétences.

Chaque soldat est un combattant mais aussi un spécialiste dans son domaine. L'armée de terre dispose de 400 spécialités très variées dans les domaines du combat, de l'informatique, de la santé, de la sécurité, de la mécanique...

■ LE PARCOURS PROFESSIONNEL DANS L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Principale entité des écoles de formation des sous-officiers et des militaires du rang de l'armée de l'air, l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air et de l'espace de Rochefort (17) assure notamment la formation militaire des sous-officiers de l'armée de l'air. Les jeunes élèves, après avoir effectué plus de quatre mois de formation militaire, sont orientés vers des écoles de spécialisation professionnelle. Près de 60 % d'entre eux restent à Rochefort pour effectuer leur formation professionnelle dans 10 spécialités différentes, le reste rejoignant d'autres écoles de l'armée de l'air, de l'armée de terre, de la marine ou en interarmées.

L'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air et de l'espace (EFSOAAE) forme aujourd'hui, avec l'École d'enseignement technique de l'armée de l'air et de l'espace (EETAAE), l'escadron de formation à la maintenance aéronautique du ministère des Armées. Au sein de cet escadron sont formés tous les mécaniciens de spécialités aéronautiques de l'armée de l'air, de l'aéronavale, de l'aviation légère de l'armée de terre, de la gendarmerie, ainsi que certains personnels civils du ministère des Armées.

L'offre de formation s'étend du certificat d'aptitude professionnelle, préparé à l'EETAA de Saintes, à la licence professionnelle, en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille.

L'escadron de formation à la maintenance aéronautique du ministère des Armées propose également des formations à des qualifications techniques particulières (kapton, matériaux stratifiés et plastiques aéronautiques...) et à des fonctions transverses (pédagogie, management technique, qualité...)

Exemples de spécialités dans l'armée de l'air et de l'espace :

- Acheteur public
- Comptable finances
- Concepteur et manager des systèmes d'information

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

- Construction opérationnelle et d'infrastructure
- Contrôleur de circulation aérienne
- Contrôleur des opérations aériennes
- Exploitant renseignements
- Fusilier parachutiste de l'air
- Gestionnaire restauration et hôtellerie
- Gestionnaire RH – secrétaire
- Intercepteur réseaux de télécommunications
- Intercepteur technique
- Intercepteur traducteur de langues
- Interpréteur images
- Logisticien
- Maître-chien parachutiste de l'air
- Mécanicien avionique
- Mécanicien structure aéronaves
- Météorologiste
- Moniteur d'entraînement physique militaire et sportif
- Moniteur de simulateur de vol
- Pompier de l'armée de l'air
- Réseaux informatiques et sécurité des systèmes d'information et de communication
- Spécialiste défense sol-air
- Spécialiste des systèmes et supports de télécommunications
- Spécialiste électrotechnicien opérationnel des infrastructures aéronautiques
- Technicien armement bord et sol
- Technicien communication, navigation et surveillance (CNS)
- Technicien de maintenance vecteur et moteur
- Technicien matériels, environnement aéronautique
- Technicien métiers de l'image

■ LE PARCOURS PROFESSIONNEL DANS LA MARINE NATIONALE

La marine nationale offre, par la diversité de ses métiers (plus de 50 métiers), de multiples opportunités d'évolution et de mobilités internes en métropole, outre-mer et à l'étranger. Des carrières motivantes et gratifiantes sont accessibles à tous. Dans la marine, c'est la volonté et la motivation qui priment : quels que soient son profil, ses compétences et son âge, un marin se voit confier des responsabilités à la hauteur de son engagement personnel. Quel que soit leur métier,

la vie des marins est jalonnée de passages réguliers en école, qui leur permettent d'approfondir les connaissances techniques, de monter en grade et d'accéder à des responsabilités supérieures.

Lors de leur entrée à l'École de maistrance à Brest (29), les futurs officiers marins signent un contrat d'engagement de 10 ans. Ils acquièrent le premier grade d'officier marinier après un an (en moyenne) de service. Lors de leurs premières années, la marine les encourage à poursuivre leur évolution professionnelle. Si leur motivation et leurs résultats professionnels le permettent, ils peuvent accéder à la formation du brevet supérieur (BS), nécessaire pour devenir militaire de carrière. Leur évolution dépendra de leur volonté de construire une carrière longue dans la marine, des résultats obtenus lors de leur formation et des notations successives reçues lors de leur parcours professionnel.

■ LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'armée (terre, air et marine) est ouverte à tous. Votre motivation et votre mérite seront les seuls critères qui vous permettront d'évoluer dans le métier de sous-officier.

Les contrats initiaux de 5 ou 8 ans sont renouvelables sous certaines conditions.

Vous aurez la possibilité de progresser tout au long de votre vie militaire et d'évoluer tout au long de votre parcours professionnel.

En réussissant vos évaluations militaires et en fonction de votre aptitude au commandement, vous pourrez progresser en grade puis devenir sous-officier de carrière, voire officier de carrière.

50 % des officiers de l'armée de terre ont débuté comme sous-officiers.

■ LA RÉMUNÉRATION

Le montant est donné à titre indicatif. Il évoluera selon votre grade, les examens militaires que vous réussirez ainsi que votre situation de famille. Cette solde est de 1 450 euros nets/mois, au départ pour un sergent (solde en vigueur pour un célibataire sans enfants à charge, au premier échelon).

Vous serez également nourri(e) et logé(e) durant toute la durée de votre formation en école. En régiment, vous pourrez bénéficier d'un logement dans le bâtiment des cadres célibataires (BCC). De nombreuses primes peuvent d'ajouter à la solde, notamment au regard de la situation familiale ou des missions extérieures (Opex : opérations extérieures).

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

■ LA RECONVERSION

Aujourd'hui, l'armée propose un parcours professionnel. La moitié des spécialités proposées sont transposables ou adaptables dans le secteur civil. De plus, le label de l'armée est très apprécié des employeurs. À la fin de votre parcours, l'armée vous accompagne dans votre retour à la vie civile :

- en organisant dans certains cas une seconde partie de parcours militaire, dans une spécialité différente, pour acquérir des compétences plus facilement transposables dans le civil ;
- en proposant une série d'aide à la reconversion (stages, formation...).

Lorsqu'il quitte l'institution, avec une expérience professionnelle et humaine incomparable, le militaire peut bénéficier d'une aide à la reconversion vers le civil ou la fonction publique, voire d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- l'aide à la reconversion du personnel militaire : le militaire peut bénéficier, sous conditions et sur demande, de dispositifs d'évaluation et d'orientation professionnelle destinés à préparer son retour à la vie civile et d'une formation professionnelle ou d'un accompagnement vers l'emploi ;
- la VAE : c'est un droit individuel permettant de faire reconnaître officiellement par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification de branche professionnelle, les compétences et les savoir-faire acquis par l'expérience professionnelle. Aucune condition de diplôme initial ou de qualification n'est exigée pour entreprendre une VAE. Pour en bénéficier, il faut totaliser en tant que militaire au moins trois ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée. Compte tenu de la richesse des parcours individuels dans l'armée de terre, on ne peut définir de passerelles systématiques par spécialité.

4 | PRÉSENTATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Actuellement, l'armée de terre est engagée principalement dans des opérations de protection en Europe de l'Est, renforçant les capacités de défense des alliés de l'OTAN, tout en poursuivant des missions dans le Sahel malgré une révision de sa présence en raison de la reconfiguration de la stratégie militaire française en Afrique.

■ PRÉSENTATION DE L'ARMÉE DE TERRE

À l'heure actuelle, l'armée de terre comprend environ 121 000 personnels. Les engagés volontaires, ou militaires du rang, sont les plus nombreux (57 % des effectifs, soit environ 62 000 personnes), suivis par les sous-officiers (31 %), puis par les officiers (12 %). L'armée de terre comprend également environ 8 000 personnels civils (administratifs, techniciens...) et 27 000 réservistes opérationnels environ.

Les personnels de l'armée de terre sont répartis en 150 régiments et près de 330 implantations (états-majors, écoles, régiments, centres et établissements). Sur le territoire national et en outre-mer, l'armée de terre est principalement engagée dans le cadre du plan Vigipirate. Sur le plan international, elle a réduit son déploiement dans plusieurs opérations extérieures (Opex) en Afrique (région du Sahel principalement). Des militaires ont également été déployés en Roumanie et en Estonie en raison de la proximité du conflit russo-ukrainien.

L'armée de terre, comme le reste de l'armée française, est professionnelle depuis 2001 (fin du service militaire). Elle comprend environ six hommes pour une seule femme.

L'armée de terre est composée de plusieurs armes :

- les troupes de marine (TDM), qui sont composées de l'infanterie de marine (dont les unités blindées) et de l'artillerie de marine ;
- l'arme blindée cavalerie (ABC), qui comprend notamment les chars de combat ;
- l'artillerie ;
- l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), composée principalement d'hélicoptères ;
- le génie militaire ;
- l'infanterie (qui comprend le gros des troupes) ;
- le matériel ;
- le train ;
- les transmissions.

La Légion étrangère n'est pas une arme, mais dispose d'un commandement particulier.

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Bien que le Livre blanc de 2013 ait fixé un objectif de réduction des effectifs à 66 000 hommes d'ici 2020, les récentes lois de programmation militaire ont révisé cette cible. En 2024, l'armée de terre maintient des effectifs autour de 118 000 personnels, reflétant l'importance de renforcer la capacité opérationnelle face aux nouvelles menaces géopolitiques. Cette augmentation des effectifs permet également de soutenir les opérations en Europe de l'Est et de renforcer la présence française dans les régions stratégiques.

Dans le contexte actuel d'instabilité géopolitique, on assiste à une montée en puissance de la réserve opérationnelle, avec l'objectif d'avoir un réserviste pour deux militaires d'active. L'armée de terre poursuit également un programme de modernisation, notamment avec l'acquisition de drones. Il est prévu que d'ici 2027-2028, l'armée disposera d'au moins 15 drones tactiques Patroller et 3 500 petits drones de contact. Cela témoigne d'un effort significatif vers la numérisation et l'automatisation des opérations. Le programme Scorpion, quant à lui, visant à renouveler les véhicules blindés (Griffon, Jaguar, Serval), se poursuit avec des livraisons progressives d'ici 2030.

■ PRÉSENTATION DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'armée de l'air et de l'espace comprend actuellement environ 41 000 militaires et environ 5 000 personnels civils. Les sous-officiers sont les plus nombreux (58 %), suivis par les militaires techniciens de l'air (militaires du rang : 25 %) et les officiers (17 %). Le reste des effectifs est composé des volontaires. Le taux de féminisation de l'armée de l'air et de l'espace est d'un effectif sur quatre.

L'armée de l'air et de l'espace dispose actuellement d'une flotte de 578 aéronefs, incluant 252 avions de combat (Rafale, Mirage 2000) et des drones de surveillance de type Reaper, qui jouent un rôle crucial dans les opérations de reconnaissance et de frappes ciblées.

Outre les différents états-majors et commandements opérationnels ou organiques, l'armée de l'air et de l'espace est organisée en 21 bases aériennes en métropole et 4 implantations en outre-mer. Toutes les bases ou implantations ne comprennent pas obligatoirement des avions de chasse ou de transport : il existe ainsi des bases de radars ou des postes de commandement.

Un escadron de chasse compte une vingtaine d'avions de chasse, répartis en général en trois escadrilles. Un escadron de transport peut compter jusqu'à une douzaine d'aéronefs en effectif théorique (avions C-160 Transall, le plus souvent) mais l'effectif réel est souvent plus réduit en fonction du type de machines, des disponibilités et des missions exercées.

À l'instar de la marine nationale et de l'armée de terre, l'armée de l'air est engagée sur les opérations extérieures menées par la France. De même, l'armée de l'air et de l'espace est très concernée par la réduction du format de nos forces de défense.

La protection physique des implantations de l'armée de l'air et de l'espace est confiée aux commandos de l'air.

■ PRÉSENTATION DE LA MARINE NATIONALE

Environ 38 000 militaires (5 000 officiers, 25 000 officiers marins et 8 000 quartiers-maîtres et matelots) servent actuellement dans la marine nationale, qui emploie également 2 700 civils.

Sur le plan des moyens, la marine nationale dispose de 116 bâtiments et de 177 aéronefs. Présente sur toutes les mers du globe (n'oubliez pas que la France dispose du second espace maritime mondial), la marine française est la seule marine européenne à disposer d'un porte-avions à propulsion nucléaire (le porte-avions *Charles-de-Gaulle*). Sa flotte sous-marine est composée de dix sous-marins, tous à propulsion nucléaire, dont quatre sont armés de missiles nucléaires balistiques (SNLE : sous-marin nucléaire lanceur d'engins). À ce dernier titre, la marine nationale est un acteur essentiel de la dissuasion nucléaire française.

Outre ses missions militaires et de sauvegarde des intérêts français, la marine nationale consacre environ 25 % de son emploi à l'action de l'État en mer (lutte contre les pollutions maritimes, l'immigration irrégulière par voie maritime, les trafics illicites en mer, la pêche illégale...). L'élite de ses forces spéciales, les commandos-marine, participe activement aux opérations menées à l'étranger sous l'autorité du commandement des opérations spéciales (COS).

Bien que le projet d'un second porte-avions soit régulièrement évoqué, la marine nationale continue de se concentrer sur la modernisation de sa flotte existante, avec une priorité donnée aux navires polyvalents et à la modernisation des sous-marins nucléaires d'attaque.

On estime actuellement qu'un marin passe en moyenne 110 jours par an en mer et qu'au cours d'une carrière, il aura visité 45 pays.

Inchangée depuis la marine royale, la devise de la marine nationale est inscrite sur tous ses bâtiments : « Honneur, patrie, valeur, discipline ».

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

■ LE RÔLE DE L'ARMÉE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

La France a mis fin à la conscription obligatoire. L'armée de métier a remplacé le service national. Période d'apprentissage et de découverte de l'armée, mais aussi brassage social, le service national trouve encore beaucoup de défenseurs. Et, s'il en a encore, c'est bien parce que l'on a conscience du rôle que peut jouer l'armée dans un pays en crise morale et d'identité. Pour autant, le retour du service national n'est pas une perspective immédiate et l'on peut cependant s'interroger sur la place qu'occupe l'armée dans la France d'aujourd'hui.

Ce rôle de l'armée dans la France du début du ^{xxi}^e siècle tient à deux domaines principaux : la préservation des liens armée-nation et le maintien de la paix. Même si la conscription obligatoire n'existe plus, il faut reconnaître que l'armée a su maintenir des liens étroits avec la population de ce pays. Ces liens s'expriment notamment à l'occasion de multiples événements favorisant la découverte et la valorisation de l'armée auprès des citoyens et de la jeunesse. Remplaçant le service national, la journée de défense et citoyenneté (ex-JAPD) permet de maintenir une découverte de l'armée et des institutions militaires par la jeunesse. Il faut aussi noter que cette journée présente un caractère obligatoire à la fois pour les jeunes filles et pour les garçons. D'une façon générale, l'armée s'attache à intervenir dans les établissements scolaires afin d'y présenter ses missions et ses personnels.

Plus anecdotiquement, il faut évoquer ici les multiples défilés et festivités auxquels l'armée participe. Le défilé militaire du 14 Juillet exprime un lien très fort entre une armée et son peuple. En outre, ces événements constituent d'importants facteurs de lien social, en ce qu'ils permettent de prendre conscience de l'histoire nationale et de l'unité du pays. Cette découverte et cette valorisation de l'armée par la population génèrent indiscutablement une certaine harmonie sociale. Il en est de même des diverses actions de formation professionnelles effectuées par l'armée.

L'armée continue de maintenir son rôle de brassage social, notamment par sa politique de recrutement d'engagés et de formation à un métier. Un jeune sans diplôme et en quête de soi pourra trouver une place dans l'armée en signant un contrat d'engagé. Il ne faut pas négliger ce rôle tenu par l'armée : elle donnera à ce jeune un métier, un cadre structurant, une formation et des camarades. Peut-on imaginer meilleur moyen de sortir de l'ornière de l'inactivité et de l'échec scolaire ?

De même, l'armée s'attache à former les jeunes appelés afin qu'ils soient aptes à exercer un emploi civil à la fin de leur engagement. Particulièrement valorisées auprès des employeurs, les formations dispensées par l'armée peuvent permettre de trouver des emplois dans des secteurs où notre pays manque parfois de main-d'œuvre : transports, restauration ou emplois de techniciens par exemple.

Prenant le relais d'une institution scolaire parfois dépassée, l'armée peut aider des jeunes à trouver un métier, à s'intégrer dans la société et à ressentir l'envie de se conduire selon des règles.

Le maintien de certaines missions civiles par l'armée est aussi un facteur consolidant les liens avec la population de notre pays. Dans le domaine de la santé, l'armée continue de jouer un rôle non négligeable. De fait, elle continue d'entretenir un important réseau d'hôpitaux militaires, qui sont ouverts à la population civile, assure de nombreuses formations aux premiers secours et lutte contre les maladies tropicales.

Il est très fréquent que lors de catastrophes naturelles, comme des incendies importants ou des inondations, l'armée intervienne en soutien des services de secours. Souvent très médiatisées, ces interventions renforcent l'image positive de l'armée dans notre pays et lui assurent des liens forts avec une population en détresse. Dans le domaine de la santé et des catastrophes naturelles, l'armée assure des missions importantes, notamment grâce à ses capacités logistiques et à son expérience en outre-mer. Ainsi, malgré la disparition du service national, l'armée a su préserver des liens étroits avec la population afin de continuer à exercer son rôle social.

Il n'est certainement pas inutile de rappeler ici que la mission principale de l'armée reste la défense du territoire national et des intérêts du pays. S'agissant de la défense du territoire national, l'armée française continue de tenir quotidiennement ce rôle. La France, pays disposant de l'arme nucléaire, continue d'entretenir une politique de puissance. De fait, fondée sur le concept de dissuasion, la défense nationale est liée à la préservation d'une force militaire apte à défendre les frontières du pays. L'armée, par ses personnels notamment, continue de s'entraîner quotidiennement à, peut-être un jour, faire la guerre pour défendre la liberté de notre pays.

La défense nationale est renforcée par les engagements européens de la France. Une armée européenne est peut-être un projet très lointain. Pour autant, la France est protégée par ses voisins européens, et réciproquement. À ce titre, l'armée joue un rôle non négligeable dans la construction européenne, notamment dans sa quête de stabilité continentale. Par son rôle primordial dans la défense du pays, l'armée assure à notre pays une importante sécurité intérieure. Ainsi, depuis 1945, nos frontières n'ont plus été menacées directement.

Le second investissement de l'armée dans la paix du pays tient à son engagement contre le terrorisme. Danger moderne et protéiforme, le terrorisme menace notre pays. Depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, il est même considéré comme l'ennemi principal. L'armée joue ainsi un rôle important dans la lutte contre le terrorisme en France, notamment par son importante implication dans le plan Vigipirate. En dehors des frontières nationales, l'armée lutte également

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

contre cette menace. Plusieurs des engagements extérieurs de la France sont directement motivés par la lutte contre le terrorisme. De la même façon l'activité des services secrets militaires, la DGSE notamment, est fortement dirigée dans ce domaine. L'armée est ainsi particulièrement engagée contre le terrorisme, qui paraît bien aujourd'hui être la principale menace contre la paix et les intérêts de notre pays.

Disposant de capacités de projection extérieure, l'armée française est également fortement impliquée dans plusieurs missions de préservation de la paix dans le monde. Membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, la France se doit de participer aux missions de maintien de la paix engagées par cet organisme international. Ces missions peuvent aussi être motivées par un but humanitaire, à l'image de la lutte contre la famine où l'armée peut mettre à disposition ses moyens logistiques.

En dehors du cadre de l'ONU, la France continue d'exercer des interventions militaires à l'étranger, qu'elle décide elle-même, à l'instar de l'opération récente au Mali. C'est notamment le cas des opérations en Afrique sur le territoire de ses ex-colonies. La France peut alors, grâce à son armée, préserver la paix civile et ses intérêts – notamment économiques – en dehors des frontières nationales.

L'armée actuelle, déployée en de multiples endroits du globe, est l'un des instruments principaux d'affirmation de la politique étrangère de la France. Défendant également la paix et les populations civiles menacées, elle est aussi le témoignage de l'idéal humaniste que notre pays entend défendre. Œuvrant quotidiennement pour préserver la paix en France, en Europe et dans le monde, l'armée est aussi un des moyens de valoriser l'image de notre pays à l'étranger.

L'armée française d'aujourd'hui a su pleinement conserver ses liens avec la population et maintenir un important rôle social, notamment en direction de la jeunesse. La lutte contre le terrorisme et les différentes missions extérieures à vocation humanitaire témoignent des facultés d'adaptation de notre armée. Pour autant, en cas de renforcement de l'intégration européenne, notamment dans l'hypothèse d'une politique étrangère unique au sein de l'Union européenne, les missions de notre armée changeront certainement.

5 | LES GRADES DE L'ARMÉE

Tableau de correspondance des grades

LES GRADES DE L'ARMÉE DE TERRE				
MILITAIRES DU RANG				
aucun signe distinctif				
Soldat	1re classe	Caporal	Caporal-chef	Caporal-chef de 1re classe
SOUS-OFFICIERS				
				
Sergent	Sergent-chef	Adjudant	Adjudant-chef	Major
OFFICIERS				
				
Aspirant	Sous-lieutenant	Lieutenant	Capitaine	
				
Commandant	Lieutenant-colonel	Colonel		
OFFICIERS GÉNÉRAUX				
				
Général de brigade	Général de division	Général de corps d'armée	Général d'armée	Maréchal

Source : ministère des Armées

● PRÉSENTATION DU PARCOURS DE RECRUTEMENT ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Sur le plan visuel, les grades de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de l'espace et de la marine nationale sont identiques concernant le nombre de chevrons et de galons. En revanche, les appellations des différents grades varient : vous trouverez les correspondances entre les grades dans le tableau ci-dessous.

Armée de terre	Armée de l'air et de l'espace	Marine nationale
Officiers généraux (armée de terre et armée de l'air et de l'espace)		
Amiraux (marine nationale)		
Général d'armée	Général d'armée aérienne	Amiral
Général de corps d'armée	Général de corps aérien	Vice-amiral
Général de division	Général de division aérienne	Vice-amiral d'escadre
Général de brigade	Général de brigade aérienne	Contre-amiral
Officiers supérieurs		
Colonel	Colonel	Capitaine de vaisseau
Lieutenant-colonel	Lieutenant-colonel	Capitaine de frégate
Commandant	Commandant	Capitaine de corvette
Officiers subalternes		
Capitaine	Capitaine	Lieutenant de vaisseau
Lieutenant	Lieutenant	Enseigne de vaisseau de 1 ^{re} classe
Sous-lieutenant	Sous-lieutenant	Enseigne de vaisseau de 2 ^e classe
Aspirant	Aspirant	Aspirant
Sous-officiers (armée de terre et armée de l'air et de l'espace)		
Officiers marins (marine nationale)		
Major	Major	Major
Adjudant-chef	Adjudant-chef	Maître principal
Adjudant	Adjudant	Premier maître
Sergent-chef	Sergent-chef	Maître
Sergent	Sergent	Second maître
Hommes du rang		
Caporal-chef	Caporal-chef	Quartier-maître de 1 ^{re} classe
Caporal	Caporal	Quartier-maître de 2 ^e classe
1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	Matelot breveté
2 ^e classe	2 ^e classe	Matelot

Pour l'armée de terre et l'armée de l'air et de l'espace, à partir du grade d'adjudant, on appellera le titulaire du grade précédé de « mon » (qui est le diminutif de « monsieur »). Au sein de la marine nationale, on n'emploiera pas le « mon » et on se basera sur le grade équivalent dans l'armée de terre (par exemple, on s'adressera à un lieutenant de vaisseau en lui disant simplement « capitaine »). Tous les amiraux seront appelés « amiral » et tous les officiers supérieurs seront appelés « commandant ».

6 | LE CODE DU SOLDAT

Créé en 1999 à l'usage de tous les militaires de l'armée de terre professionnelle, le code du soldat est un document constitué de 11 règles facilement mémorisables qui définissent la ligne de conduite à suivre, dans le respect de quatre principes majeurs.

Les quatre principes majeurs :

- accomplir sa mission dans l'excellence professionnelle et la maîtrise de la force ;
- faire vivre les communautés militaires unies dans la discipline et la fraternité d'armes ;
- servir la France et ses valeurs ;
- cultiver des liens forts avec la communauté nationale.

Les devoirs et l'éthique que prescrivent ces règles font la spécificité et la renommée humaniste du soldat de l'armée de terre française auprès de bien des armées étrangères.

Quelle que soit sa catégorie de personnel ou son grade, tout militaire de l'armée de terre doit connaître le code du soldat.

1. Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu.
2. Il accomplit sa mission, avec la volonté de gagner et de vaincre et si nécessaire au péril de sa vie.
3. Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
4. Il obéit aux ordres, dans le respect des lois et des conventions internationales.
5. Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
6. Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques et développe sa compétence et sa force morale.
7. Membre d'une équipe solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.
8. Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
9. Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
10. Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.
11. Fier de son engagement, il est toujours partout un ambassadeur de son régiment, de l'armée de terre et de la France.